

Situation actuelle de l'aquaculture méditerranéenne et nécessité d'une planification sectorielle vers un développement durable

Ferlin P.

Aquaculture planning in Mediterranean countries

Zaragoza : CIHEAM

Cahiers Options Méditerranéennes; n. 43

1999

pages 11-15

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=99600249>

To cite this article / Pour citer cet article

Ferlin P. **Situation actuelle de l'aquaculture méditerranéenne et nécessité d'une planification sectorielle vers un développement durable.** *Aquaculture planning in Mediterranean countries*. Zaragoza : CIHEAM, 1999. p. 11-15 (Cahiers Options Méditerranéennes; n. 43)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Situation actuelle de l'aquaculture méditerranéenne et nécessité d'une planification sectorielle vers un développement durable

Ph. Ferlin*

Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (IFREMER)
155, rue J.J. Rousseau, 92138 Issy-les-Moulineaux, France

RESUME - L'aquaculture est devenue une activité majeure en Méditerranée, représentant un apport de 400 000 t, dont 250 000 t environ d'aquaculture marine en 1995 (contre 200 000 t, dont 85 000 t de produits marins en 1985), sur un total d'apport des produits de la mer de 1 365 000 t pour l'ensemble de la mer Méditerranée. Le potentiel aquacole de la Méditerranée est depuis longtemps reconnu et pratiquement tous les pays de son littoral (et en particulier les pays du Sud de l'Europe) ont apporté un soutien massif à ce secteur, tant au niveau de la recherche que du développement. Avant d'aborder les problèmes rencontrés actuellement par ce développement, et les nécessités d'une meilleure planification, il peut être intéressant de jeter un coup d'oeil sur l'historique de ce développement.

Mots-clés : Aquaculture, planification.

SUMMARY - "Present situation of Mediterranean aquaculture and the need for a sectoral planning towards sustainable development". Aquaculture has become a major activity in the Mediterranean, accounting for a supply of 400,000 t, approximately 250,000 t of which were produced by marine aquaculture in 1995 (compared with 200,000 t, of which 85,000 t were marine products in 1985), out of a total seafood production of 1,365,000 t for the whole of the Mediterranean Sea. The potential of Mediterranean aquaculture has been acknowledged for a long time and practically all of its coastal countries (and in particular the countries of southern Europe) have provided a huge support for this sector, both in research and in development. Before addressing problems which arise nowadays as a result of this development and the needs for better planning, it may be interesting to take a look at the background of such development.

Key words : Aquaculture, planning.

Historique du développement

La situation actuelle de l'aquaculture méditerranéenne provient d'une histoire ancienne et d'un développement qui a connu plusieurs étapes.

La première phase de ce développement place la Méditerranée comme un des berceaux de l'aquaculture puisqu'elle se situe entre 1500 av. J.C. et 400 av. J.C. Elle concerne tout d'abord les espèces d'eau douce, capturées et maintenues en stabulation par les Egyptiens sur les rives du Nil en bassins enterrés, pisciculture rudimentaire contemporaine des premières tentatives observées également en Chine et en Inde à la même époque. Les premières traces d'aménagements extensifs en eaux marines sont observés en Italie dès le V^{ème} siècle av. J.C., travail des Etrusques, aboutissant quelques siècles plus tard à une pisciculture déjà plus avancée du temps des Romains, avec l'apport de nourriture externe, à des individus capturés en eaux côtières et conservés en bassins. Enfin, c'est aussi au V^{ème} siècle av. J.C., qu'une forme rudimentaire de conchyliculture est apparue, en Grèce.

Toutes ces formes archaïques d'aquaculture visaient surtout un objectif : conserver et éventuellement faire grossir des produits de la mer, pour les mettre à disposition du consommateur au moment voulu.

*Adresse actuelle: INRA, Direction de la Coopération Internationale. 147, rue de l'Université - 75338 Paris cedex 07 (France).

La seconde phase est celle liée au développement de la valliculture italienne concomitant à celle de la pisciculture d'eau douce en Europe centrale. Ce développement, contrairement à celui observé dans les temps archéologique, est lié non seulement à une demande de produits aquatiques (en forte croissance dans toute l'Europe dès le XV^{ème} siècle), mais aussi à la disponibilité de régions défavorisées difficilement utilisables par l'agriculture. On observe exactement les mêmes causes pour le développement de la pisciculture d'eau douce en Europe centrale, qui put disposer de tous les fonds de vallée inondables pour se développer.

La valliculture et la gestion lagunaire furent le type d'aquaculture le plus exporté dans toutes la Méditerranée, entre le XVI^{ème} et le XX^{ème} siècle : Croatie, Grèce, Turquie, Tunisie, Algérie, bénéficièrent de cette technologie, permettant, à une époque où la main d'oeuvre pour des travaux d'infrastructure n'était pas trop onéreuse, de valoriser une ensemble important de zones côtières.

La troisième phase observée en Méditerranée est celle du développement de la conchyliculture. Cette activité est née ou plutôt ressuscitée non pas en Méditerranée, mais au début du XIX^{ème} siècle sur les côtes de l'Atlantique, avec de nouveau un objectif de valorisation de zones côtières en voie d'abandon, les anciennes salines marines concurrencées par les extractions de sel gemme terrestre et les productions beaucoup plus rentable de salines méditerranéennes. Ce n'est que vers le milieu du XIX^{ème} siècle que cette activité s'est déplacée vers les côtes méditerranéennes, en utilisant des techniques-p adaptées à des côtes sans marée : tables fixes ou radeaux. Les premières fermes conchylicoles s'établirent tout d'abord en Corse et à Thau en France ; à Naples et à Tarente en Italie, puis dans divers autres sites de Méditerranée occidentale et centrale au cours du XX^{ème} siècle (Côte de l'Adriatique italienne, croate et albanaise, lagunes de Tunisie, Algérie et Maroc, rade de Toulon en France). Ce développement était lié à celui de la consommation des coquillages dans les couches élevées et moyennes des pays européens (et surtout urbaine) et dans la population européenne des pays du Maghreb.

Il fallut attendre les années 1970-1990, pour voir arriver une quatrième phase de développement, liée cette fois ci à un investissement scientifique sans précédent, autant qu'à des mécanismes de financement externes (fonds nationaux, européens ou des pays du Golfe), qui a porté principalement sur l'élevage du poisson marin. Les trois pays européens de Méditerranée occidentale ont été les premiers à se doter dès les années 70 d'installations et de programmes de recherche-développement : CIVV puis SIRAP en Italie, station CNEXO de Palavas en France et Stations de Castellon ou Torre del Sal en Espagne. Durant les années 80, grâce à des initiatives nationales et régionales (MEDRAP), la plupart des pays se dotèrent de stations de recherche en aquaculture marine, aboutissant à un véritable tissu régional, concrétisé par la mise en place des réseaux actuellement géré par le CIHEAM et la CGPM.

Les financements dévolus à l'aquaculture ont connu une ère de croissance continue depuis le début des années 80 jusqu'en 1992-93. Crédits européens de la DG XIV - pêche) ou de la DG XVI (régions) pour les 5 pays du sud de l'Union européenne, Banques de développements des pays du Golfe pour la Tunisie, implication des domaines royaux au Maroc, prêts et dons de la Banque Mondiale pour l'Egypte, etc. ont apporté à l'aquaculture des ressources que la pêche aurait eu du mal à mobiliser.

Dans le domaine de la production, ce double apport de la recherche et du monde financier a abouti à un développement accéléré des installations. De quelques unités, en 1980, les fermes de production de poissons marins sont passées à plusieurs dizaines sur le pourtour méditerranéen dans les années 90. Presque tous les pays de la région sont concernés, les quelques pays non encore pourvus d'installations de production (Syrie, Liban) ayant cependant des projets en cours d'étude.

Limites de la planification des années 1980

Les conséquences de ce développement, peut-être trop rapide, ont été multiples :

(i) Sur le marché, la multiplication par 3 à 4 des apports de poissons tels que loups et dorades a eu pour effet de faire chuter les prix à la production de 60% à 70%, en l'espace de moins de 10 ans.

(ii) Sur les entreprises cette évolution des prix a entraîné une élimination d'un bon nombre d'entre elles, et un ralentissement des nouvelles installations.

(iii) Sur la perception de l'environnement social, la mise en place de structures en mer et à terre, dans des zones à forte demande sociale (en particulier touristique) a entraîné un phénomène de rejets dans plusieurs pays, contrariant encore plus les possibilités d'expansion des unités de production.

Au total, il apparaît donc que malgré de nombreuses études entreprises généralement à l'échelle nationale, la planification n'a pas eu les effets escomptés. Les raisons en sont multiples, comme nous allons le voir maintenant.

Les divers projets de planification menés durant les années 80 et au début des années 90 ont permis de présenter les potentialités de développement de cette activité dans les pays concernés, basées sur les données disponibles à l'époque en matière de technologie, en prenant en compte en particulier les questions de qualité physique des sites, d'infrastructure générale et de coût des intrants. Il faut bien admettre que cette planification ne portait que peu d'attention à d'autres types de facteurs aujourd'hui identifiés comme essentiels que sont :

(i) La prise en compte des facteurs environnementaux, en particulier liés à la qualité de l'eau, aussi bien au niveau initial, qu'à celle obtenue après développement des projets.

(ii) Les besoins de financement autres que ceux des infrastructures, tels que ceux du fonds de roulement lié à un délai souvent sous-estimé entre la construction des installations et la mise sur marché des produits.

(iii) L'acceptation socio-économique des projets, en particulier pour les pays à forte pression sur les régions côtières (pêche traditionnelle, tourisme, écologistes, chasse, etc.) retardant souvent les procédures administratives d'installation.

(iv) La réaction des marchés, à moyen et long terme, tant au niveau des prix que de la qualité des produits, entraînant presque toujours une diminution des retours financiers par rapport aux prévisions.

Les bases d'une approche planifiée de l'aquaculture méditerranéenne

En l'état actuel des connaissances scientifiques et de son développement économique, l'aquaculture méditerranéenne est maintenant confrontée à deux grands ensembles de contraintes indissociables :

(i) Des contraintes intrinsèques dont dépendent directement les améliorations des performances des élevages et qui nécessitent un effort de recherche significatif en biologie, physiologie, génétique, nutrition et pathologie.

(ii) Des contraintes d'intégration de cette activité par rapport d'une part à la diversité des milieux qu'elle peut utiliser, mais avec lesquels elle interfère, et d'autre part à la multiplicité des espaces qu'elle peut valoriser mais dans lesquels elle est en compétition avec d'autres formes de valorisation, économiques ou écologiques. Ces contraintes sont particulièrement cruciales en Méditerranée, du fait du faible linéaire du littoral (à l'exception de la Grèce et des îles) et de la pression touristique et urbaine très forte.

Ainsi on constate que le développement se heurte maintenant à des problèmes liés non seulement à des contraintes techniques ou commerciales, mais de plus en plus environnementales : limitation des sites propices, concurrence avec d'autres utilisations, surcharge des élevages. La grande majorité des élevages méditerranéens se situent en effet dans des zones protégées fermées ou semi-fermées (lagunes, baies) relativement fragiles du fait d'un confinement élevé et d'un renouvellement limité des eaux. Ceci conduit non seulement à des conflits avec des activités traditionnelles (tourisme, pêche), mais aussi à des mortalités catastrophiques liées aux élevages eux-mêmes, qui peuvent remettre en cause leur existence. Diverses possibilités permettant d'éviter ces problèmes à long terme existent cependant : utilisation des zones humides pour un type de technologie "douce" (aquaculture extensive ou semi-intensive), développement de techniques intégrées valorisant et éliminant les déchets des élevages intensifs, développement de techniques offshore, par exemple. Ces technologies demandent un effort de recherches très large dans des domaines variés : compréhension des relations eau-sédiment dans les milieux fermés, sélection génétique pour une meilleure adaptation des espèces aux

milieux d'élevage, étude des rejets des élevages intensifs et des moyens de les diminuer, intégration de l'aquaculture dans des polyusages (tourisme, pêche sportive, chasse, protection des sites, etc.).

Ces problèmes sont à étudier à une échelle globale, et concernent non seulement les producteurs mais aussi les collectivités locales ; leur résolution peut être d'ailleurs valorisée dans d'autres régions du monde, où les zones côtières (80% de la population mondiale) représentent comme en Méditerranée un potentiel de développement aquacole important.

Les solutions quelles qu'elles soient, nécessitent un important effort de recherche à long terme et couvrant non seulement un très large spectre de disciplines scientifiques, ce qui rend indispensable la coordination des programmes et pose un problème de choix et de moyens, mais aussi un effort de recherches pluridisciplinaires capable, à terme, d'intégrer l'ensemble des contraintes de cette activité, d'éventuellement les modéliser, afin de répondre aux questions des aménageurs des espaces littoraux.

Une telle approche n'est donc pas seulement liée à l'activité aquacole, mais aussi à la gestion intégrée des zones côtières propres à cette activité, en particulier des zones humides et lagunaires : ces zones humides, à travers une gestion hydraulique améliorée et une activité aquacole adaptée, peuvent être préservées non seulement pour ces activités aquacoles, mais aussi pour leur richesse paysagère, sociale, ornithologique ou plus généralement écologique. Les zones d'anciennes salines, en particulier, par leurs caractéristiques hydrologiques et biologiques demandent à être étudiées de façon à assurer leur préservation à travers une activité compatible avec leur conservation, plutôt que d'aboutir à leur abandon ou leur reconversion en zone agricole, urbaine ou industrielle.

Face à ce défi, la plupart des décideurs publics sont obligés de réviser leur stratégie en matière de planification en aquaculture, afin d'y introduire en particulier les relations entre aquaculture et milieu, entre élevage aquacole et autres usages. Ces aspects sont cependant beaucoup plus complexes que les aspects classiques liés aux infrastructures, à la zootechnie, à la formation du personnel ou même aux questions commerciales, appliquées généralement à une seule filière.

Nécessité d'une planification à long terme

La plupart des décideurs publics concernés (administration, finances, politiques) sont maintenant conscients qu'il est nécessaire d'établir les bases permettant, à travers la gestion intégrée des zones côtières, à l'aquaculture méditerranéenne de devenir une activité économiquement durable, adaptée écologiquement aux milieux dans lesquels elle s'exerce, et acceptable sociologiquement par les communautés littorales concernées.

Dans ce contexte, les objectifs qui sont recherchés pour une planification à moyen terme de l'aquaculture sont les suivants :

(i) Permettre l'optimisation de la production aquacole dans le cadre d'une gestion intégrée des zones côtières, à travers la recherche de technologies appropriées aux environnements littoraux méditerranéens : ces recherches devront toucher non seulement aux aspects techniques sensu stricto, mais aussi aux domaines de base tels que la modélisation écologique, la génétique, la nutrition.

(ii) Contribuer à l'amélioration de la mise sur marché des produits de l'aquaculture, par l'établissement de normes d'élevage et de mise sur marché, renforçant l'image de produit de qualité. Cet objectif n'est pas seulement destiné à maintenir une image de marque pour les produits actuellement mis sur le marché, mais aussi pour les futures espèces candidates à l'aquaculture.

(iii) Promouvoir l'insertion socio-économiques de l'aquaculture dans l'ensemble des utilisations possibles des zones rurales et côtières, en favorisant des projets intégrés dans un cadre, soit de polyactivité des acteurs, soit de polyusage des milieux. L'aquaculture n'a pas uniquement pour objectif la production de poissons ou coquillages, mais peut aussi contribuer au maintien d'une certaine forme de tissu social en zone littorale ou rurale, en engendrant une ou des activités liées à la production aquacole : pêche récréative, restauration à la ferme, etc.

(iv) Fournir des informations sur les performances environnementales et socio-économiques de l'aquaculture lui permettant d'affirmer sa place dans le contexte d'une gestion intégrée des zones côtières ou rurales : en France, par exemple, l'impact direct de la pêche récréative et sportive, entièrement soutenue par l'aquaculture, est chiffrée à 6 milliards de francs (soit environ 1 milliard de \$), équivalent au revenu de l'ensemble de la pêche maritime française ; et l'impact global, intégrant notamment l'accueil et l'hébergement des amateurs, se monte à 11 milliards, soit presque autant que pêche maritime et transformation des produits.

Conclusions

L'aquaculture a connu durant ces quinze dernières années, un développement que nous observons dans d'autres secteurs agricoles : une demande à prix élevé d'un produit, une recherche technologique destinée à mieux maîtriser cette production, un développement à outrance de la production dans des conditions souvent nocives pour l'environnement, une chute brutale des prix et un risque de banalisation du produit, préjudiciable autant pour le consommateur que pour le producteur. Si on examine ce qui s'est produit par exemple pour le poulet, on retrouve exactement cette histoire, durant les années 60 et 70. Il a fallu attendre les années 80, pour que dans nombre de productions agricoles, on commence à tenir compte d'une part des exigences des consommateurs toujours croissantes, d'autre part de celles du milieu environnant. Le développement de poulets en élevage ouvert, mis sur le marché à un prix double de celui du poulet en batterie, représente en France un chiffre d'affaires qui dépasse dans de nombreuses régions celui du poulet industriel.

Il est donc préférable de ne pas passer par ce stade déprécié en aquaculture, et d'adopter dès maintenant des principes de base pour une planification qui permette à l'aquaculture de devenir une activité durable, tant par rapport à l'environnement que par rapport au marché, bref de devenir une aquaculture "responsable". C'est l'objectif recherché par ce séminaire.